

DELIBERATION DU BUREAU

2019 n° 37

ENVIRONNEMENT

Le Bureau s'est réuni le 14 novembre 2019, sur convocation du Président en date du 08 novembre 2019.

Présents(es) : F. CHARTREUX, A. HARMAND, J.P. COUTEAU, J. BOCANEGRA, R. SILLAIRE, G. LIOUVILLE, O. HEYOB, J.L. STAROSSE, C. ASSFELD LAMAZE, L. GUYOT, R. ARNOULD, C. THERMINOT, D. PICARD, Ph. HENNEBERT

Excuses: J.L. CLAUDON, K. JUVEN, P. MONALDESCHI, E. PAYEUR

BU-2019-37 – ENVIRONNEMENT (8.8) – DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE POUR LE POSTE D'ANIMATEUR « MILIEUX AQUATIQUES » ET POUR LES ETUDES/TRAVAUX EN 2020.

Dans l'objectif d'obtenir un accompagnement financier de nos partenaires, que sont l'AERM et le CD54, des demandes de subvention doivent être réalisées pour le financement du poste de technicien « rivières » ainsi que pour les opérations (études et travaux) qu'il suit.

Dans le cadre de leur compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) et à travers leur politique environnementale, les Communautés de Communes Terres Toulouises et du Pays de Colombey et du Sud Toulouais ont souhaité se doter d'un technicien mutualisé sur le territoire des deux collectivités pour les années 2019-2020-2021.

Le poste est susceptible d'être accompagné financièrement à hauteur de 80 % d'aide par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle à travers le service en charge des Environnement - Espaces Naturels Sensibles. Le reste étant à la charge des deux intercommunalités.

En ce qui concerne l'année 2020, les principaux projet en cours et à venir sont :

- Travaux de restauration du Terrouin Amont
- Projet de renaturation du ruisseau de l'Esch et de ses principaux affluents
- Aménagement d'une marre pédagogique à Francheville accompagné de la renaturation des ruisseaux amonts
- Plan de Préservation et de Valorisation de l'ENS « Prairies Humides de Battigny »
- Plan de Préservation et de Valorisation de l'ENS « Vallon de l'Aar à Germiny »
- Suivi et participation au SAGE Rupt de Mad - Esch - Trey
- Participation aux politiques générales d'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (EPTB Meurthe & Madon, EPAMA Meuse, Moselle Aval)
- Entretien des précédents programmes de restauration (Grosrouvres, Terrouin Aval, Bouvade, Aar)

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2019

Application agréée E-legalite.com

- Suivi des « études milieux » relatives aux projets d'assainissement collectifs
- Aménagement des ruisseaux des Boeufs, du Bueue et des Etangs sur le territoire communal de Gye, Restauration de l'Ingressin et du petit Ingressin,

Concernant les études et les travaux des deux intercommunalités (CC2T et CCPCST), les demandes de subventions seront réalisées par les collectivités respectives.

En conséquence, le bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le président à faire les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour le poste mutualisé de technicien rivière pour l'année 2020.

- Autoriser le président à faire les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour les études et travaux de la communauté de commune Terres Tuloises liés aux programmes conduits par le technicien rivière de 2019 à 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité